



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon, tél. : 01 45 34 29 95

Site internet : www.sauvegardesitemeudon.com

Adresse e-mail : casm.secretgen@free.fr

Communiqué aux adhérents du CSSM Avenue du Château, Meudon

Le samedi 7 novembre 2015

Vous avez trouvé dans le dernier bulletin du CSSM (n°141) un communiqué concernant les travaux de réhabilitation de l'avenue du Château. Ce communiqué ne concernait que la partie des travaux portant sur les rangées Est, bas de l'avenue. Depuis, un communiqué de la DRAC (« note à l'attention des riverains de l'avenue du Château ») nous est parvenu. Il détaille l'ensemble du projet (d'où quelques différences avec les chiffres indiqués dans notre communiqué) et donne un plan de l'avenue du Château avec indication des arbres abattus et des arbres plantés ou replantés. Nous l'avons immédiatement mis en ligne sur le [site internet du CSSM](#), et vous le trouverez en pièce jointe à ce message. Ce projet résulte des négociations entre le CSSM, l'AAAC et la DRAC avec pour buts de limiter les abattages au strict nécessaire et de reconstituer ces alignements de tilleuls dans leur intégralité.

Pour la **première phase de travaux**, qui démarre ces jours-ci, le résultat net, comme vous pouvez le voir sur ce dernier communiqué de la DRAC, est que, sur les deux alignements Est complets (à gauche en montant, du bas de l'avenue jusqu'à la place Janssen), pour 34 arbres coupés il y aura 128 tilleuls replantés, soit un solde positif de **94 tilleuls supplémentaires** ! Une seconde phase concernant les alignements de tilleuls est prévue en fin 2016 pour réhabiliter de la même manière les alignements Ouest. Au terme de ces deux phases, les quatre alignements seront au complet, alors qu'il manque actuellement environ 30% des tilleuls.

Rappelons que les travaux de "voirie" programmés par la DRAC à cette occasion, ne concernent pas la circulation des voitures : la chaussée centrale a été entièrement rénovée en 2000. Ils concernent uniquement les contre-allées : réfection de la chaussée piétonne et aménagement des places de stationnement.

Si vous avez eu l'occasion de passer par l'avenue du Château ces derniers jours, vous avez pu constater qu'il y règne une intense activité de contestation contre les travaux de réhabilitation de cette avenue : affiches fixées sur tous les tilleuls, distribution de tracts, harangues publiques, etc ... Peut-être avez-vous vu ce sujet traité le lundi 2 novembre, sur la chaîne de télévision France-3 aux informations régionales de 19 heures. Peut-être aussi avez-vous été sollicité pour signer une pétition adressée au Président de la république, lui demandant de bloquer la réalisation de ce projet. Toutes ces manifestations ont en commun de donner des informations erronées : elles ne parlent que des arbres abattus, en exagérant les quantités dans des proportions considérables, et, surtout, elles « oublient » de mentionner que, dès la première phase des travaux, le nombre de tilleuls de l'avenue du Château sera considérablement augmenté afin de compléter les 4 alignements. De plus, elles présentent également ce projet comme un projet destiné à créer des stationnements, alors que les ~200 places de stationnement « sauvage » actuel seront, de fait, ramenées à 100 places bien définies.

Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Site du CSSM : <http://www.sauvegardesitemeudon.com/lavenue-du-chateau/>

Site de l'AAAC : <http://www.aaac-meudon.com/>

Site de la Ville de Meudon : <http://www.meudon.fr/>